



## Enseignement supérieur, recherche et technologie

### ÉTUDES MÉDICALES

#### Diplômes d'études spécialisées complémentaires de médecine

NOR : MENS0301178A

RLR : 432-4

ARRÊTÉ DU 23-5-2003

JO DU 4-6-2003

MEN- DES A12

SAN

*Vu code de l'éducation ; D. n° 88-321 du 7-4-1988 mod. ; A. du 4-5-1988 mod. ; A. du 4-5-1988 mod. ; A. du 20-6-2002 modifiant arrêtés du 4-5-1988 ; avis du CNESER du 20-1-2003*

**Article 1** - L'annexe XXIII du diplôme d'études spécialisées complémentaires de réanimation médicale, visée à l'article 3 de l'arrêté du 20 juin 2002 susvisé, est **supprimée** et **remplacée** par l'annexe XXIII, annexée au présent arrêté.

**Article 2** - Le directeur général de la santé au ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées et le directeur de l'enseignement supérieur au ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 23 mai 2003

Pour le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche  
et par délégation,

Par empêchement du directeur de l'enseignement supérieur,

Le chef de service

Jean-Pierre KOROLITSKI

Pour le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées  
et par délégation,

Par empêchement du directeur général de la santé,

Le chef de service

P. PENAUD

#### Annexe XXIII

##### I - Enseignements

(deux cents heures environ)

##### A) Enseignements généraux

Méthodologie de l'évaluation des pratiques de soins et de recherche clinique et épidémiologique en réanimation médicale.

Organisation, gestion, éthique, droit et responsabilité médicale en réanimation

##### B) Enseignements spécifiques

Bases physiologiques et physiopathologiques de la réanimation ;

Techniques de réanimation ;

Réanimation respiratoire ;

Réanimation cardio-vasculaire ;

Réanimation métabolique et nutrition ;

Réanimation et pathologie infectieuse ;

Réanimation et neurologie ;

Réanimation et pathologie digestive ;

Réanimation et hémato-cancérologie ;

Réanimation et toxicologie ;

Syndrome de défaillances poly-viscérales ;  
Urgences et réanimation ;  
Méthodologie des essais cliniques en réanimation ;  
Réanimation pédiatrique et en obstétrique ;  
Éléments de traumatologie et de réanimation péri-opératoire ;  
Évaluation et qualité en réanimation.

## **II - Formation pratique**

La durée de la formation pratique est de six semestres.

A) Trois semestres dans des services agréés pour le diplôme d'études spécialisées complémentaires de réanimation médicale, dont deux au moins doivent être accomplis dans des services hospitalo-universitaires ou conventionnés. Deux de ces semestres doivent être accomplis après l'internat et comporter des fonctions hospitalo-universitaires ou hospitalières.

B) Un semestre dans un service agréé pour le diplôme d'études spécialisées complémentaires de réanimation médicale ou dans un service de réanimation chirurgicale agréé pour le diplôme d'études spécialisées d'anesthésie-réanimation ou dans une unité de soins intensifs d'un service agréé pour les diplômes d'études spécialisées permettant de postuler le diplôme d'études spécialisées complémentaires de réanimation médicale.

C) Deux semestres libres dans des services agréés pour les diplômes d'études spécialisées permettant de postuler le diplôme d'études spécialisées complémentaires de réanimation médicale et comportant de préférence une unité de soins intensifs  
La formation pratique hospitalière comprend la participation à des gardes formatrices dans la spécialité.

## **III - Diplôme d'études spécialisées permettant de postuler le diplôme d'études spécialisées complémentaires de réanimation médicale**

Diplômes d'études spécialisées de :

- anesthésie-réanimation ;
- Cardiologie et maladies vasculaires ;
- Endocrinologie et métabolismes
- Gastroentérologie et hépatologie ;
- Dermatologie et vénéréologie ;
- Hématologie ;
- Médecine interne ;
- Médecine physique et de réadaptation ;
- Néphrologie ;
- Neurologie ;
- Oncologie (option médicale et option onco-hématologique) ;
- Pédiatrie ;
- Pneumologie ;
- Rhumatologie ;
- Chirurgie générale.

[haut de page](#)